



Communiqué de presse

## Installation du nouveau conseil scientifique du Parc national de la Vanoise

**Ce lundi 25 septembre s'est tenue la première réunion du nouveau conseil scientifique du Parc national de la Vanoise, en présence de la présidente du conseil d'administration, Rozenn Hars, élue le 14 septembre par le conseil d'administration. À cette occasion, Bernard Delay a été élu président. Il sera assisté dans cette tâche par Nathalie Cayla et Coralie Mounet, vice-présidentes.**

Écologue, spécialiste des espaces protégés et de la gestion de la biodiversité, retraité, Bernard Delay a placé son mandat sous deux grands axes : renforcer les **liens entre le Parc et le monde de la recherche** et travailler sur les **rapports unissant l'homme et la nature** à travers des projets scientifiques portés par l'établissement.

Nathalie Cayla est géologue, chercheuse au laboratoire Edytem (Le Bourget du Lac) sur le thème du géotourisme et des géopatrimoines, enseignante à l'Université de Savoie. Coralie Mounet est quant à elle géographe, chercheuse au CNRS, au laboratoire PACTE (Grenoble) sur le thème des relations entre société et environnement, étudiées à travers la faune.

Nommé pour une **durée de 6 ans, par arrêté préfectoral du 31 juillet 2017**, le conseil scientifique est composé de **22 membres**, désignés en leur nom propre, représentants de nombreuses disciplines des **sciences de vie et de la terre**, et des **sciences humaines**. Le président du conseil scientifique est également **membre de droit du conseil d'administration** ; il y rend annuellement compte de l'activité du conseil scientifique, et du conseil économique, social et culturel.

Reconnu et renforcé par la loi de 2006 des parcs nationaux, le rôle du conseil scientifique vise en premier lieu à accompagner le Parc dans la définition et la mise en œuvre de sa politique de connaissance orientée vers la protection et la valorisation des patrimoines.

Plus précisément, le conseil scientifique du Parc s'investit pour :

- **accompagner la définition** de protocoles d'**inventaires** de faune et de flore, et de **suivis scientifiques**, comme par exemple le suivi des galliformes de montagne ou celui du chardon bleu ;
- proposer et valider **des études et des recherches utiles aux acteurs du territoire**, soit pour l'amélioration des connaissances scientifiques, soit pour l'évolution de pratiques liées aux activités locales telle l'agriculture par exemple ;
- faciliter l'**insertion du Parc dans des réseaux** et des **programmes scientifiques et de recherche**, afin de bénéficier de partenariats permettant de démultiplier l'action du Parc et de valoriser ses savoir-faire et ses domaines d'expertise ;
- **alerter** le Parc sur de **nouveaux enjeux émergents** ;
- **rendre des avis**, qui peuvent être obligatoires - par exemple sur les travaux dans le cœur du Parc - ou facultatifs, à titre consultatif à la directrice de l'établissement.



Au-delà de son rôle strictement scientifique, le conseil a, dans son ancienne configuration, aussi accompagné le Parc dans l'élaboration de la **charte**, projet de territoire à 15 ans. Le nouveau sera amené à participer à **sa mise en œuvre** dans les communes adhérentes, Peisey-Nancroix et Les Belleville.

L'établissement souhaite la bienvenue à ce nouveau conseil scientifique et souhaite que s'instaure une collaboration enrichissante et éclairante avec l'ensemble des agents et des partenaires.



Bernard Delay, président du conseil scientifique du Parc national de la Vanoise © DR



Nathalie Cayla, vice-présidente © DR



Coralie Mounet, vice-présidente © DR

*Plus d'information sur la composition du conseil scientifique  
et sur la politique de connaissance du Parc : [www.vanoise-parcnational.fr](http://www.vanoise-parcnational.fr)*